

## ANNEXE 2

Déclaration de l'opérateur du secteur alimentaire qui a élevé les animaux

### 1. Identification des animaux

Espèce : .....  
 Nombre d'animaux : .....  
 Marque d'identification : .....

### 2. Provenance des animaux

Numéro de troupeau : .....  
 Adresse de l'établissement d'origine .....  
 .....  
 Identification des locaux de stabulation (facultatif) : .....

### 3. Destination des animaux

Ces animaux seront transportés vers l'abattoir ou l'établissement de traitement de gibier<sup>3</sup> suivant :  
 .....  
 par le moyen de transport suivant (nom du transporteur + immatriculation du véhicule) :  
 .....

### 4. Autres informations utiles .....

### 5. Déclaration de l'opérateur (détenteur) de l'établissement où les animaux ont été élevés

Je soussigné ..... déclare que les médicaments/traitements suivants ont été administrés aux animaux susmentionnés (2 mois avant l'abattage) :

Nom des médicaments administrés Nom autre traitement	Date de début et de fin de l'administration ou du traitement	Temps d'attente

Mentions particulières : signes anormaux, indications de problèmes de santé

.....

Je déclare également que les animaux ont été mis à mort dans l'établissement le .....  
 (date) à ..... (heure) et que la mise à mort et la saignée ont été pratiqués correctement<sup>4</sup>.

Fait à .....(lieu) le..... (date).

Nom et signature de l'opérateur (détenteur) .....

<sup>3</sup> Seuls les gibiers d'élevage peuvent être transportés vers un établissement de traitement de gibier

<sup>4</sup> A compléter uniquement si l'abattage et la saignée ont eu lieu en l'absence du vétérinaire officiel conformément au Règlement (CE) n° 853/2004, annexe III, section III, point 3 bis